



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## **Intervention de Madame Laurence Fontaine, Directrice de la Maison de l'Emploi de Marseille**

Je voudrais d'abord, comme cela vous a déjà été souligné, dire que c'est un travail collectif que l'on vous a présenté ce matin avec Patrick Tanguy de l'AGAM. Bien sûr le diagnostic a été initié et porté par la Maison de l'emploi, et notamment Marion Béchard, qui est la chargée d'observation et que je remercie. Mais c'est un travail d'équipe. Et au-delà du noyau dur de la Maison de l'emploi, cela nous a permis d'élargir la réflexion aux partenaires sociaux, et vraiment je les remercie d'avoir été présents. Merci aussi aux entreprises, dont nous avons eu des DRH, des patrons qui se sont mobilisés aux côtés des consulaires et de l'Union patronale qui les représentent. On sait que c'est beaucoup de temps, on sait que vous êtes très sollicités, et tout cet apport d'expertise, tous ces échanges ont conduit à ce que vous avez vu aujourd'hui. Je suis très heureuse que Madame Eynaud-Chevalier et Monsieur Chriqui aient pris le temps de lire ce document et de le mettre en perspective par rapport aux travaux au niveau national. Nous les techniciens, tous ceux qui ont participé à ce travail, nous sommes très contents, et je me fais la voix de tous les gens que je repère ici et qui sont au comité de pilotage, que les décideurs soient là. Monsieur Rocca Serra, vous les avez cités, ils ont pris la parole. C'est important pour nous que vous entendiez ça, c'est important pour nous d'entendre Monsieur Vidil, monsieur Rocca Serra et tous les intervenants nous dire que l'on va faire ensemble, au service de l'emploi.

Ce qu'on vous propose, à travers ce Comité d'orientation pour l'emploi, c'est justement d'être opérationnels. Soit, c'est une instance stratégique, mais c'est une instance stratégique à vocation opérationnelle. Le Comité d'orientation pour l'emploi n'a pas vocation à être une strate supplémentaire dans le millefeuille des acteurs locaux qui existe déjà à Marseille. C'est pour ça qu'on voudrait que ce soit un apport réel et mesurable par rapport au dispositif local. Quand je dis réel, c'est bénéficier des atouts, je l'ai dit tout à l'heure : pluridisciplinarité des acteurs qui participent, et volonté de tous d'entendre ce qui se passe et de faire ensemble des actions collectives encore plus efficaces pour notre territoire.

Pour ça nous vous proposons un mode de fonctionnement qui est très rationnel et très simple, et que nous avons déjà expérimenté pour arriver à cette première session plénière.

Donc une à deux sessions plénières par an, comme celle-ci, où l'on partagera un diagnostic actualisé, où on fera le point sur les actions, et où on accueillera, je l'espère, des intervenants extérieurs qui, comme ce matin, nous permettent de prendre de la hauteur et de bénéficier d'apports importants pour nos réflexions.

Au-delà de cette instance, une instance de pilotage. Elle a déjà été mise en place, et nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui ont envie d'y participer avec nous. Vous avez la liste des participants dans vos dossiers, n'hésitez pas à vous rapprocher de moi pour faire partie de cette instance si on ne vous a pas encore sollicité.

Bras armés de cette instance de pilotage, quatre commissions. Des commissions qui correspondent aux quatre enjeux qui vous ont été exposés ce matin, qui sont le fruit du travail de diagnostic, et qui se sont imposés avec beaucoup de force et d'évidence lors de tous les échanges que nous avons eus ces derniers mois.



Comité d'orientation pour l'emploi  
29 septembre 2011

## **Intervention de Madame Laurence Fontaine, Directrice de la Maison de l'Emploi de Marseille**

Quand je dis créer quatre commissions, soyons clairs, il ne s'agit pas de partir de zéro. Dans le cadre de la Maison de l'emploi, depuis 2008, il y a un certain nombre de groupes de travail, soit qui s'adressent à des enjeux comme la mobilité, le président l'a souligné, soit qui viennent en transversal sur plusieurs enjeux, comme la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, comme la création d'activité, les savoirs de base... Beaucoup de groupes de travail existent. Pas seulement la Maison de l'emploi non plus, puisque dans le cadre du service public de l'emploi local par exemple, nous agissons aussi de façon concertée. L'idée, c'est, lorsqu'une commission existe déjà ailleurs, de l'élargir pour qu'elle devienne une commission du Comité d'orientation, et quand elle n'existe pas dans une autre instance, créer une commission. Voilà pour la partie réelle et opérationnelle.

Afin de faire des garde-fous, il faut aussi que ce qu'on fait ici soit mesurable, et pour ça des indicateurs vont être mis en place, à la fois qualitatifs et quantitatifs, qui vont nous permettre de guider nos actions. Nous avons déjà interviewé un certain nombre d'entre vous, nous continuerons à le faire, pour savoir quelles sont les attentes, quels sont les besoins, et lors du prochain comité de pilotage, nous proposerons une liste d'indicateurs. Ces indicateurs doivent nous permettre d'évaluer ce qui sera fait dans le Comité, d'évaluer les actions par rapport aux objectifs, les écarts s'il y en a, et donc de mettre en œuvre des actions correctrices.

Ce comité, c'est votre comité. Il est créé dans le cadre de la Maison de l'emploi, mais il doit être non seulement une instance stratégique qui alimente notre plan d'action, mais aussi une caisse de résonance pour chacun de vous, pour les actions que vous portez, et surtout pour les nouvelles actions qu'on pourra faire ensemble.

Je me tiens à votre disposition et vous remercie.